



COMMUNIQUE DE PRESSE – 12/03/13

Conseil Supérieur de la DNACG – Décisions d'appel

Le 5 mars 2013, le Conseil Supérieur de la DNACG (FFVB) s'est réuni pour examiner les appels des clubs suivants :

- *Nantes Rezé (Ligue A Masculine)*
- *Mulhouse, Paris Saint-Cloud et Stella Calais (Ligue A Féminine)*
- *Cambrai (Ligue B Masculine)*

Suite à la notification des décisions, les clubs disposent de deux mois pour engager une éventuelle procédure de conciliation auprès du CNOSF.

Ligue A Masculine

- *NANTES REZE*

Le Conseil Supérieur de la DNACG a confirmé le **retrait de 6 points** sur le classement sportif de la saison 2012/2013, infligé en première instance par la CACCP.

Ligue A Féminine

- *MULHOUSE*

Le Conseil Supérieur de la DNACG a confirmé le **retrait de 3 points** sur le classement sportif de la saison 2012/2013, infligé en première instance par la CACCP.

- *PARIS SAINT-CLOUD*

Le Conseil Supérieur de la DNACG a confirmé la sanction de retrait de points sur le classement sportif de la saison 2012/2013, infligée en première instance par la CACCP mais a fixé ce **retrait à 2 points** au lieu de 4.

- *STELLA CALAIS*

Le Conseil Supérieur de la DNACG a confirmé le **retrait de 9 points** sur le classement sportif de la saison 2012/2013, infligé en première instance par la CACCP.

Ligue B Masculine

- *CAMBRAI*

Le Conseil Supérieur de la DNACG a confirmé le **retrait de 3 points** sur le classement sportif de la saison 2012/2013, infligé en première instance par la CACCP.

Ligue Nationale de Volley

Service Communication : DANNA Mélanie / Tél : 01 48 84 35 07 / Fax : 01 48 90 76 68/ Portable : 06 42 44 80 55 / m.danna@lnv.fr

Partenaires officiels



Fournisseurs officiels



Médias

